



MUNICIPALITÉ DE  
*Lac-Tremblant-Nord* Séance  
ordinaire du conseil Samedi le  
6 juin 2020

**11h**

**PROJET D'ORDRE DU JOUR**  
Par vidéoconférence et  
téléphone

**MISE EN GARDE :**

Il n'y a aucune obligation pour le conseil de débattre des sujets énumérés sur ce projet d'ordre du jour. Ce projet étant sujet à modification avant le début la séance. Un, ou plusieurs sujets pourraient en être retirés et d'autres pourraient y être ajoutés.

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Période de questions orales des personnes présentes et spécifiques à l'ordre du jour à l'exception des points reliés à la correspondance;
3. Dépôt et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire et la séance tenue le 5 mai 2020 et dépôt et adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 23 mai 2020;
4. Ratification des paiements exécutés par chèque;
5. Rapports de la Mairesse :
  - 5.1. Lac-Tremblant-Nord;
  - 5.2. Conseil des Maires de la MRC des Laurentides;
  - 5.3. Mont-Tremblant;
  - 5.4. Rapport des comités Agglo;
6. Proposition établissant les orientations du conseil sur les sujets qui doivent faire l'objet de délibérations lors de la prochaine séance du conseil de l'agglomération de Mont-Tremblant;
7. Règlements :
  - 7.1 Avis de motion : Modifications au règlement 2019-03 relatif aux taux du droit de mutation applicables aux transferts dont la base d'imposition excède 500 000 \$
  - 7.2 Adoption Modification au Règlement 2019-03 relatif aux taux du droit de mutation applicables aux transferts dont la base d'imposition excède 500 000\$
  - 7.3 Adoption du deuxième Projet de Règlement 2020-05 modifiant le Règlement 2013-003 relatif au zonage (Quais)
  - 7.4 Adoption du deuxième Projet de Règlement 2020-01 modifiant le Règlement 2013-003 relatif au zonage (Entrées privés, locations à court terme, éclairage extérieur et contraventions et pénalités)
  - 7.5 Adoption du deuxième Projet de Règlement 2020-03 modifiant le Règlement 2013-005 relatif à la construction (Éclairage extérieur et dépôt de matériaux de constructions sur les chantiers de construction)
  - 7.6 Adoption du deuxième Projet de Règlement 2020-04 modifiant le Règlement 2013-003 relatif au zonage (Logements intergénérationnels)
  - 7.7 Adoption du deuxième Projet de Règlement 2020-06 modifiant le Règlement 2013-003 relatif au zonage (Retrait de l'entente signé par la municipalité à propos des modalités de construction)
8. Résolutions :
  - 8.1 Libération du fonds de garantie en assurances biens du regroupement Laurentides-Outaouais pour la période du 1er novembre 2015 au 1er novembre 2016
  - 8.2 Rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe
9. Rapport des comités :
  - 9.1 Comité des finances et administration :
  - 9.2 Comité consultatif en urbanisme :
    - 9.2.1 Demande de certificat d'autorisation pour des travaux de remblai/déblai, matricule 1721-53-7439, lot 5 845 751 du cadastre du Québec;

9.2.2 Demande de certificat d'autorisation pour l'installation de murs de soutènement, matricule 1721-53-7439, lot 5 845 751 du cadastre du Québec;

9.2.3 Demande de certificat d'autorisation d'abattage d'arbres, matricule 1721-53-7439, lot 5 845 751 du cadastre du Québec;

9.2.4 Demande de certificat d'autorisation d'ouvrages sur la rive ou le littoral, matricule 1721-53-7439, lot 5 845 751 du cadastre du Québec;

9.2.5 Demande de certificat d'autorisation pour l'installation d'une piscine ou d'un spa, matricule 1721-53-7439, lot 5 845 751 du cadastre du Québec;

9.2.6 Demande de permis pour la rénovation et modification du Boat House, matricule 1721-53-7439, lot 5 845 751 du cadastre du Québec;

9.2.7 Demande de permis pour la rénovation et modification du Hangar à bois, matricule 1721-53-7439, lot 5 845 751 du cadastre du Québec;

9.2.8 Demande de permis pour la rénovation et modification et agrandissement du cabanon, matricule 1721-53-7439, lot 5 845 751 du cadastre du Québec;

**10. Acceptation de correspondance :**

**11. Affaires nouvelles :**

**12. Période d'intervention des membres du conseil :**

**13. Deuxième période de questions :**

**14. Clôture et levée de la séance.**